



pôle ressources
en promotion de la santé

BRETAGNE

Vulnérabilités et santé

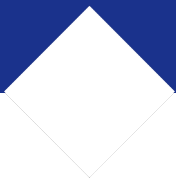
De quoi parle-t-on et qui peut agir ?

En collaboration avec le Pays de Morlaix
Avec le soutien de l'ARS Bretagne

Morlaix - 14 novembre 2019



D'où vient le projet de
cette journée ?





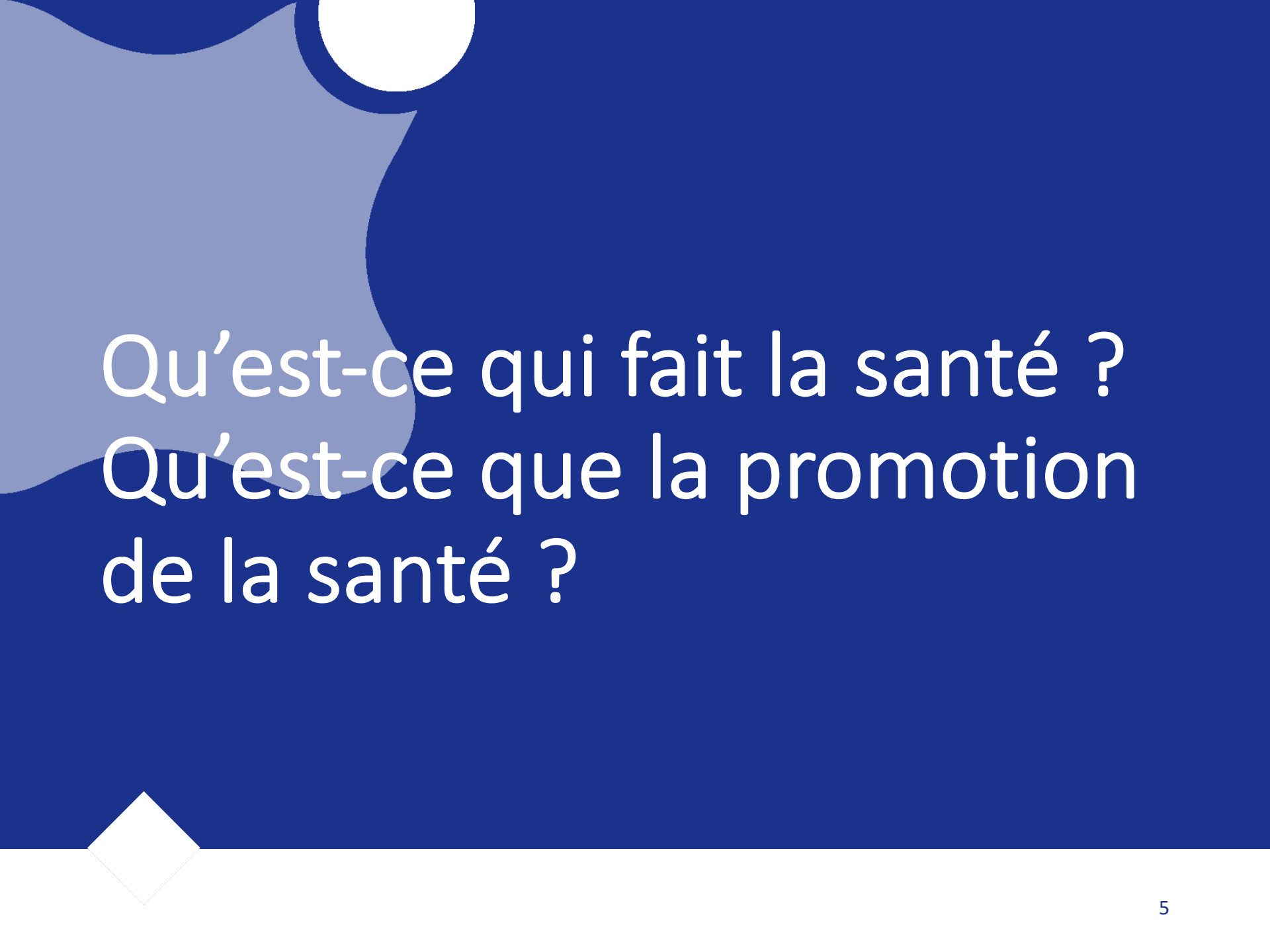
D'où vient ce projet de rencontre ?

- Travail en commun
 - Pôle ressources en promotion de la santé de Bretagne – Pays de Morlaix
- Parler des vulnérabilités, de leurs effets sur la santé
- Dans une logique de prévention
 - agir avant que la situation des personnes se dégrade davantage, devienne plus difficilement réversible
- En s'appuyant sur des expériences concrètes
 - Ateliers de présentations et d'échanges cet après-midi



Le Pôle ressources en promotion de la santé

- Collectif de neuf structures régionales de promotion de la santé
 - www.promotionsantebretagne.fr
 - Soutenu par l'ARS (agence régionale de santé)
 - Coordonné par l'Ireps, Instance régionale d'éducation et promotion de la santé – www.irepsbretagne.fr
 - Ont travaillé sur ce projet : l'ANPAA, le CRIJ, l'Ireps, Liberté Couleurs, la Mutualité française Bretagne, l'ORS
 - Aujourd'hui avec vous : Liberté Couleurs et l'Ireps, en partenariat avec le Pays de Morlaix



Qu'est-ce qui fait la santé ?
Qu'est-ce que la promotion
de la santé ?



Qu'est-ce qui fait qu'on est en plus ou moins « bonne » santé ?

- Ce sont les « déterminants de la santé » : une grande variété de facteurs qui interagissent
- Facteurs individuels
 - Génétique
 - Comportements
 - Ressources (économiques, sociales...)
 - Capacités à faire face à ses conditions de vie, etc.
- Milieux de vie : plus ou moins favorables :
 - A la santé, au bien-être
 - Au lien social
 - Au développement des capacités, etc.



Les déterminants de la santé (suite)

- Structurels
 - Garde d'enfants, système éducatif
 - Aménagement du territoire, logement, transport
 - Système social, de prévention, de soin, de solidarité, etc.
- Globaux
 - Economie, environnement, démographie
 - Contextes politique, législatif, culturel
 - Sciences et techniques, etc.
- Les actions présentées dans les ateliers de cet après-midi agissent sur des déterminants de la santé, au niveau territorial



Promotion de la santé ?

- « Promouvoir » au sens de favoriser, mettre en œuvre, développer
- « Santé » au sens global (Organisation mondiale de la santé, charte d'Ottawa, 1986)
 - Bien-être physique, mental, social
 - Ressource pour la vie quotidienne
- « Promotion de la santé » :
 - Un ensemble de moyens de comprendre et d'agir pour la santé de populations, de groupes, de personnes

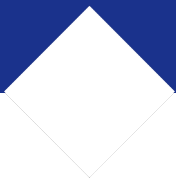



La promotion de la santé : globale, positive, participative

- Globale : santé physique, mentale, sociale
 - La santé comme bien-être, qualité de vie et ressource
 - Processus plus qu'état
- Positive : valoriser et soutenir les capacités, les ressources des groupes, des personnes
 - Plutôt que d'aborder la santé par les risques, les insuffisances, les problèmes
- Participative : associer les groupes, les personnes aux processus qui les concernent
 - Plutôt que d'arriver avec des solutions « clé en main »



Les inégalités sociales (et territoriales) de santé



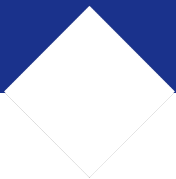


Les inégalités sociales (et territoriales) de santé

- Les facteurs (ou déterminants) de la santé sont inégalement répartis dans la population
- D'où des « inégalités sociales de santé »
- L'écart n'est pas qu'entre « riches » et « pauvres »
- Tout au long de « l'échelle sociale » : gradient social de santé
- On peut ainsi cumuler les facteurs favorables... ou défavorables
 - Aisance ou pauvreté, éducation et accès à l'information, conditions de travail, de logement, de transport, incitations sociales à des pratiques favorables (activité physique...) ou défavorables (tabac...) à la santé, etc.



Vulnérabilités et promotion de la santé





Qu'appelons-nous « vulnérabilités » ?

- Il existe déjà beaucoup de travaux sur la précarité
 - Notamment : Programme d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (Praps)
https://www.bretagne.ars.sante.fr/system/files/2018-06/PRAPS_20180629_ARSBretagne.pdf
- Agir en amont de la précarité est nécessaire pour se situer en prévention
- Les « vulnérabilités » sont des situations :
 - de fragilité, de risque, de rupture
 - évolutives, pouvant aller vers le mieux ou le moins bien
- Par exemple :
 - Changement familial : être adolescent, quitter sa famille, devenir parent ; famille monoparentale isolée...
 - Perte d'emploi ; passage à la retraite
 - Perte d'autonomie ; fatigue des aidants



Quelles sont les caractéristiques fréquentes des situations de vulnérabilité ?

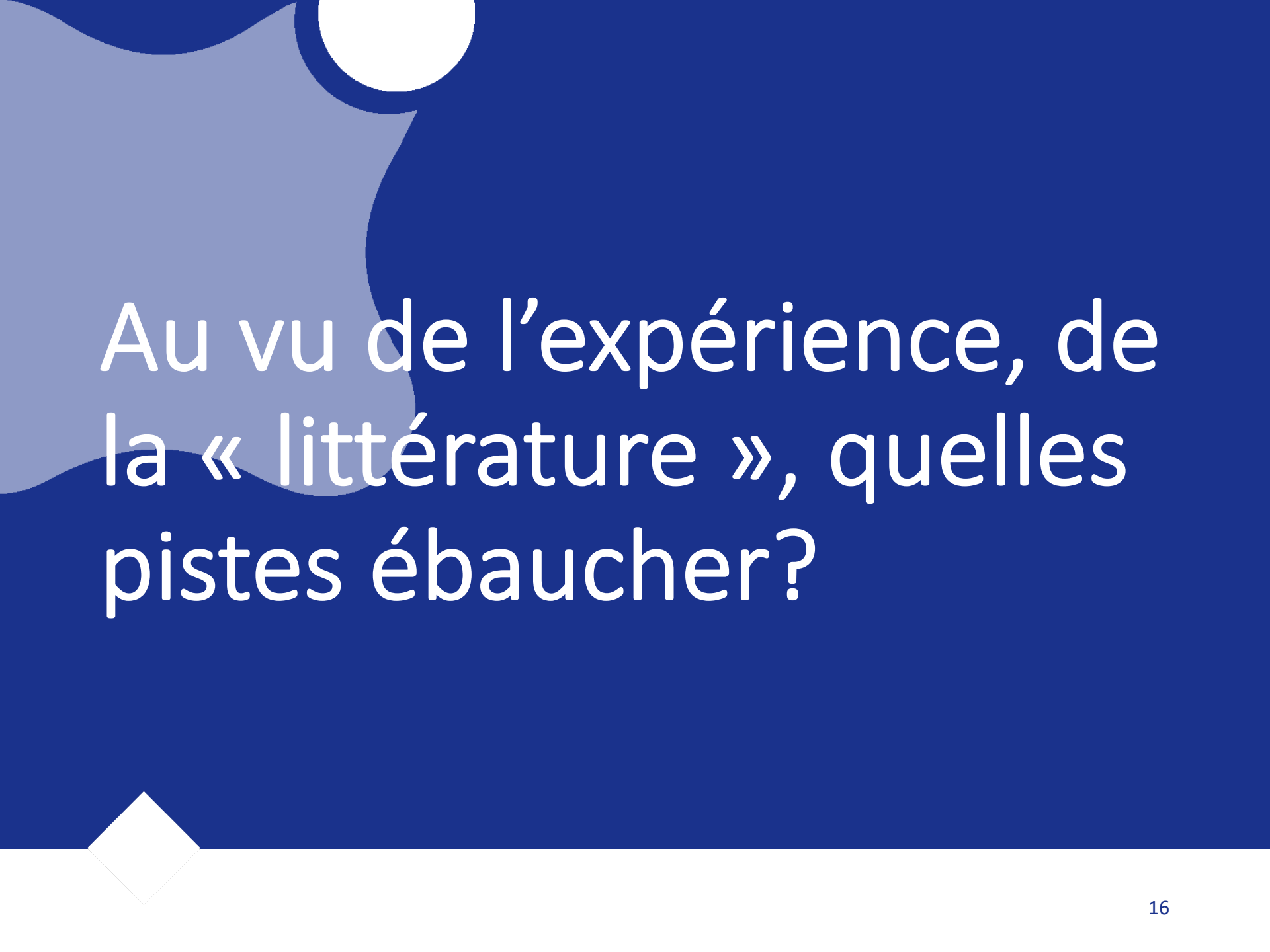
- L'emploi : absent ou précaire ou peu rémunérateur
- L'isolement – ou une situation de rupture (conjugale, familiale, professionnelle...)
- Le logement – inadapté ou à distance des services ou peu desservi par les transports en commun
- La situation de vulnérabilité des parents (persistance des inégalités sociales)
- Pour certaines situations :
 - la maladie chronique (physique ou psychique)
 - les consommations de produits psychoactifs
 - la perte d'autonomie – l'épuisement des aidants



Quelles sont les caractéristiques fréquentes des situations de vulnérabilité ? (2)

- Une estime de soi faible ou en baisse
- Une diminution de la capacité à agir, le sentiment que ce qu'on fera ne servira à rien
- La crainte d'être stigmatisé (comme « assisté »)
- Une difficulté à recourir aux dispositifs (droits, protection sociale, prévention, soins...)
- De manière générale :
 - diversité des situations de vulnérabilité
 - la personne est affectée par plusieurs facteurs de vulnérabilité
- Dossier documentaire :

<https://promotionsantebretagne.fr/vulnerabilites-et-sante/>

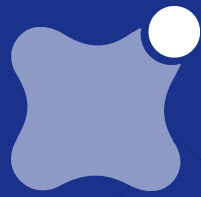


Au vu de l'expérience, de
la « littérature », quelles
pistes ébaucher?



« Capabilités » plutôt que culpabilité

- On n'est jamais seul responsable de sa santé
 - déterminants de la santé, inégalités sociales de santé
- Les personnes et groupes en situations de vulnérabilités
 - Ne sont pas démunis, sans ressources, sans capacités
 - Mais requièrent des actions
 - Qui les respectent
 - Qui soient adaptées à leurs réalités et à leurs besoins
 - Qui augmentent leur pouvoir d'agir (*empowerment*)



Pour les professionnels, les élus, les bénévoles...

- Partenariat
 - Eviter de se trouver isolé.e, seul.e face à la situation, souvent complexe (éviter le sentiment d'échec personnel ou de culpabilité)
- Intersectorialité : mobiliser plusieurs leviers, niveaux
 - Ex. : la personne, son milieu de vie, les ressources locales, les institutions...
 - Sans minimiser les facteurs généraux sur lesquels on n'a pas de prise directe (économie, législation, moyens...)
- « Des gens qui vont vers les gens »
 - La dématérialisation répond souvent mal aux situations de vulnérabilité...
- Présentations et échanges des ateliers de cet après-midi
- Contrat local de santé
 - Outil de partenariats, intersectorialité, mobilisation